



## 1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2017

REUNION DES 30 ET 31 MARS

N° 2017/O1/018

**REPONSE DE Mme Agnès SIMONPIETRI, Conseillère Exécutive  
A LA QUESTION POSEE PAR Mme Nadine NIVAGGIONI  
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OGETTU** : Misure forte di pettu à a minaccia di a pauca

Madame la Conseillère,

Comme vous l'avez souligné, le danger lié à la souche la plus dangereuse est maintenant présent sur le pourtour méditerranéen.

En janvier 2017, des analyses ont mis en évidence la présence de végétaux contaminés sur l'archipel des Baléares avec **trois sous-espèces différentes de Xylella** : sur l'île de Majorque (66 contaminations de fastidiosa et multiplex) et sur l'île d'Ibiza (23 contaminations de pauca). Ces découvertes concernent la Lavande dentée, le mimosa, les polygales myrtifolia, les lauriers-roses, 2 variétés d'oliviers (*Olea europea*, *Olea europaea europea*), les oléastres (*Olea europaea sylvestris*), des amandiers, pruniers et cerisiers.

Le danger est donc bien réel et les scientifiques attirent en outre notre attention sur le risque majeur de recombinaison des souches si la *pauca* entrait en Corse.

L'arrêté préfectoral du mois de mai 2015, obtenu après les luttes menées par notre groupe, qui a relayé les inquiétudes des agriculteurs dès le début de la crise en 2014, reprenait partiellement la demande de notre Assemblée (délibération du 25 septembre 2014) visant à limiter très strictement les entrées de plants dans l'île.

Malheureusement, malgré nos protestations récurrentes en CROPSAV ou par courriers, les services de l'Etat, qui exercent la compétence sanitaire végétale et animale, ont ouvert les vannes, octroyant des dérogations quasi systématiques, y compris pour des plantes particulièrement sensibles à la souche « pauca » produites sur place, comme les oliviers. Le nombre des dérogations accordées pour l'importation de végétaux sensibles à Xylella, notamment à la souche « pauca », a explosé, y compris pour les oliviers : jusqu'en novembre 2016, des dizaines de milliers de plants ont été importés.

Pire, malgré nos protestations et celles des oléiculteurs, malgré l'aggravation de la situation en Europe, les dérogations ont continué sans limite depuis novembre : 1 655 Oliviers, 724 Citrus, 15 638 Prunus, 10 524 Lauriers roses, 1 999 Westringia fruticosa (très sensible à pauca), 267 Grevillea juniperina, 43 010 Solanum, etc.

Depuis janvier, ce sont encore 786 oliviers qui sont entrés en Corse.

Comme les pépiniéristes l'ont à juste titre relevé, la Xylella étant un organisme de quarantaine, les Pouilles sont bien en zone contaminée, et théoriquement interdites d'exportation. Mais le dispositif de contrôle n'existe pas et la catastrophe est bien que les Pouilles continuent à exporter dans toute l'Europe !

A ce propos, nous nous inscrivons totalement en faux contre les rumeurs propagées par certains pépiniéristes sur l'existence d'un traitement efficace contre la Xylella ; s'il est exact que des chercheurs travaillent activement sur le sujet, notamment sur l'efficacité de certaines enzymes, aucune preuve scientifique n'a encore été apportée et donner ces solutions pour acquies relève au mieux de l'imprudence, au pire de la mauvaise foi. Malheureusement, aucune recherche en cours ne peut justifier que nous baissions notre niveau de vigilance. Et les dégâts de la Xylella sont avérés (disparition du vignoble californien, des agrumes de Floride, etc)

Lors du Cropsav du 8 décembre 2016, les services de l'Etat ont fait une proposition de stratégie de lutte contre l'expansion de la bactérie Xylella en Corse totalement inapplicable du fait de sa complexité (zone d'éradication, zone d'enrayement, zone tampon) destinée à satisfaire les contrôleurs européens mais contraire aux intérêts tant des agriculteurs que des pépiniéristes, puisqu'elle empêcherait les agriculteurs de planter, les jeunes agriculteurs de s'installer dans des filières porteuses et les pépiniéristes de vendre leur propre production en Corse.

Les spécialistes de l'ODARC et de l'OEC, en lien avec la Chambre d'Agriculture et les professionnels, ont travaillé à une stratégie alternative réaliste de « sécurisation réciproque » de nature à sécuriser tant les importations que les exportations avec des modalités d'application relativement simples permettant à tous de travailler.

Cette proposition a été soumise au Préfet, validée localement par la DRAAF, et devait être soumise au Ministère de l'Agriculture (DGAL) pour présentation commune à l'Europe, qui, consciente de l'inefficacité de ses préconisations actuelles, est en attente de propositions.

A ce jour, nous constatons comme vous le faites que les services de l'Etat se limitent à assurer la traçabilité des plants qui rentrent massivement par dérogation et à empêcher le développement de la filière locale oléicole en bloquant les prélèvements de greffons. Ce qui a conduit à l'épisode pour le moins surprenant d'un chargement en provenance d'Italie (zone à risque majeur), stoppé par les douanes puis refoulé, puis revenu, avec des déclarations contradictoires incohérentes. ! Cette « prime à la fraude » est insupportable quand on connaît la gravité de la situation et les efforts de nombreux pépiniéristes pour respecter les règles.

Enfin le Ministère de l'Agriculture (DGAL) n'a toujours pas donné de réponse aux propositions communes de l'ODARC et de l'OEC sur une stratégie de sécurisation réciproque entre la Corse et le continent.

Face à cette situation de blocage particulièrement dommageable, il nous faut donc changer d'interlocuteurs, faire des propositions directes aux autres îles, notamment les Baléares, avec qui nous sommes en contact permanent, tant sur le plan politique que scientifique et porter une proposition commune directement auprès de l'Europe.

Soyez certaine, Madame la Conseillère, que le Conseil Exécutif dans son entier, au-delà du travail commun entre l'ODARC et l'OEC sur ce dossier, s'y attache et nous informerons l'Assemblée de Corse de nos démarches sur ce dossier crucial pour l'avenir des productions agricoles et du couvert végétal de la Corse.

Je vous remercie.